



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 12/07/2024
Reçu en préfecture le 12/07/2024
Publié le
ID : 057-245700695-20240612-B20240611_04MP-CC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le onze juin à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le trois juin sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

M. Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Michel HERGAT, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Benoit STEINMETZ, Guy KREMER, David ROBINET,

Absent avec procuration : Maurice LORENTZ à Michel PAQUET

Etaient excusés : Rachel ZIROVNIK, Denis BAUR

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 8
Nombre de votants : 9

Étaient également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Thomas HERBER, Responsable des Pôles techniques, Julien PILLET, Directeur du Département Environnement et Cycle de l'Eau, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel, Katia PEPPOLONI, Chargée de mission, Manon TURPIN, service communication

Était excusé : Philippe LHOTTE, Directeur du Département Ressources et Services à la population,



4. Objet : Fourniture et pose de mobilier dédié au stationnement cyclable sur le territoire communautaire – Attribution du marché

Vu les articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique,

La Communauté de Communes a lancé une procédure d'appel d'offres ouvert portant sur la fourniture et pose de mobilier dédié au stationnement cyclable sur le territoire communautaire.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 29 avril 2024 au Journal d'Annonces Légales La Semaine, au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et au

Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE). La date limite de remise des offres a été fixée au 28 mai 2024 à 12 h 00.

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 9 mois à compter de la notification du contrat.

Le rapport d'analyse des candidatures et des offres, a été présenté à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) le 5 juin 2024.

L'accord-cadre a été attribué lors de la CAO du 5 juin 2024.

Au regard des critères de jugement des candidatures et des offres, l'accord-cadre a été attribué à l'entreprise qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, SACHA EBIKE PORT à 87100 LIMOGES, et ce pour un montant de 457 494,00 € H.T. €, au détail quantitatif estimatif.

Considérant cet exposé,

Après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 5 juin 2024,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- d'accepter la passation de l'accord-cadre relatif à la fourniture et pose de mobilier dédié au stationnement cyclable sur le territoire communautaire avec l'entreprise SACHA EBIKE PORT à 87100 LIMOGES,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions

Vote : Pour : 9
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 12 juin 2024

Le Président,

Michel PAQUET

